



BAREME des FRAIS des OFFICIELS de la LIGUE d'OCCITANIE

2017 / 2018

FRAIS DE DEPLACEMENTS :

0,401 € du kilomètre (trajet Aller-Retour)

FORFAIT MINIMUM : 35 € depuis le 07/10/17

INDEMNITES de MATCH (*) :

COMPETITION		<u>Arbitre Central</u>	<u>Arbitre Assistant</u>
D.H. - REGIONAL 1		60 €	35 €
D.H.R. - REGIONAL 2		48 €	30 €
P.H. - REGIONAL 3		44 €	29 €
REGIONAL 4		43 €	29 €
COUPE de France	1 ^{er} et 2 ^{ème} Tour en Secteur Languedoc Roussillon	48 €	30 €
	3 ^{ème} et 4 ^{ème} Tour	55 €	34 €
	5 ^{ème} et 6 ^{ème} Tour	60 €	35 €
COUPE de la REGION	du 1 ^{er} Tour au 1/16 ^e	48 €	30 €
	à partir des 1/8 ^e	58 €	35 €
COUPE GAMBARDELLA		37 €	27 €
FOOT ENTREPRISE		42 €	27 €
FUTSAL		40 € + Km réels avec un minimum de 54 €	
U19		37 €	27 €
U17		30 €	24 €
U15		30 €	20 €
U13		30 €	20 €
FEMININES		32 €	23 €

Indemnités Séniors pour des Matches en semaine (hors jours férié hors Futsal et Foot Entreprise)	16 €	16 €
---	------	------

(*) L'indemnité de match est due pour tout match ayant eu un commencement de jeu.

Si le match n'a pas eu lieu pour intempéries ou terrain déclaré impraticable sur place, seuls les frais de déplacements sont pris en charge pour l'arbitre.

Lors de convocation devant les Commissions Juridiques, les frais de déplacements sont pris en charge suivant le kilométrage réel effectué par l'Arbitre, le Délégué ou le Membre de Commission.